



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 13 juin 2019

RAPPORT ACTIVITE



***Résidence « La
Beaugeardière »,
foyer de vie et
accueil de jour***

I - ACTIVITE DE LA RESIDENCE

- L'encadrement : pyramide des âges, mouvement du personnel, formations du personnel
- Les partenariats : sociaux, médicaux, paramédicaux, et autres
- Les personnes accueillies : pyramide des âges, mouvement des résidents, les difficultés rencontrées

II – LES ACTIVITES

- Les activités de la vie quotidienne et loisirs
- Les transferts – les vacances
- Le Comité des Fêtes
- Conseil de Vie Sociale

Conclusion

Points essentiels

La Beaugeardière acteur et partenaire de la formation des futurs professionnels

14 étudiants en 2018

Charge de travail supplémentaire mais préparation des professionnels de demain avec

IRSA- INFREP – LYCEES (Nogent, Alençon, Nonantèle-pin) MFR de Mortagne et Fyé

Les personnes accueillies

- Avancée en âge : moyenne foyer 46,5 an AJ 38,5 an

Hommes entre 20 et 30 ans	Hommes entre 31 et 40 ans	Hommes entre 41 et 50 ans	Hommes entre 51 et 60 ans	Hommes entre 61 et plus
3	7	12	8	1
9,68%	22,58%	38,71%	25,81%	3,23%

Femmes entre 20 et 30 ans	Femmes entre 31 et 40 ans	Femmes entre 41 et 50 ans	Femmes entre 51 et 60 ans	Femmes entre 61 et plus
4	11	3	4	2
16,67%	45,83%	12,50%	16,67%	8,33%

Les personnes accueillies

- Avancée en âge
- Fatigabilité en augmentation
- Augmentation des troubles du comportement (7 signalements en 2018)
- Problème de réorientation
- Problème d'inadéquation entre formation et mission du foyer de vie et compétences en régression des personnes
- Pertinence du RAPT

LES ACTIVITES EDUCATIVES, elles sont le moyen pour travailler sur les compétences, elles ne sont pas une fin en soi

Elles se font en lien avec le projet individuel de chaque personne

Elles s'organisent pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes accueillies.

Création du poste de coordinatrice PAI pour établir une évaluation annuelle des compétences, puis établir un processus d'amélioration basé sur des objectifs et les moyens pour y parvenir dans le cadre du nouveau protocole des nomenclatures SERAFIN-PH

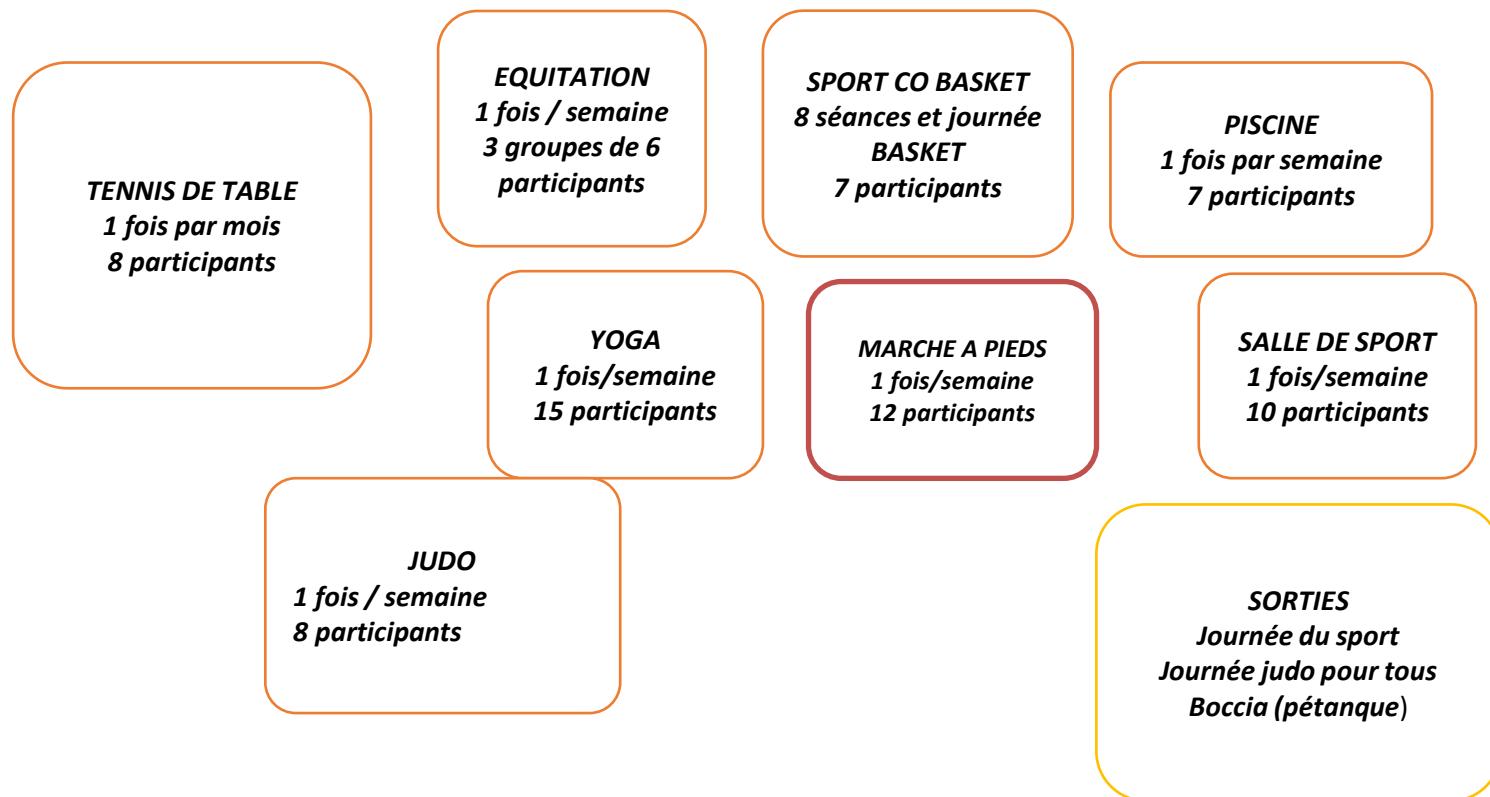
ACTIVITES QUOTIDIENNES - ATELIERS

- EVEIL : 34 personnes (3 à 4 X par semaine)
- ATELIERS BOIS : 6 personnes (2 à 3X par semaine)
- FLORICULTURE : tous les jours de mai à juin
- ARTS PLASTIQUES : tous les jours
- TRI SELECTIF/ENVIRONNEMENT : 17 personnes (1X par semaine)
- ATELIERS CUISINE PEDAGOGIQUE : 5 personnes (1X par semaine)
- COLORIAGES : 6 à 7 personnes (2 à 5X par semaine)
- CREA EN FOLIE DE PAPIER : 33 personnes (4X par semaine)

ACTIVITES QUOTIDIENNES - ATELIERS

- HOME DECO : 3 à 4 personnes (2 à 3 X par semaine)
- CINEMA : 11 Séances avec 5 personnes
- INFORMATIQUE : 3 à 4 personnes (2 à 3 X par semaine)
- ATELIERS RELAXATION : 28 personnes (1X par semaine)
- ATELIERS EXPRESSION CORPORELLE : tous les résidents pour le spectacle
- COUTURE - REPASSAGE
- ESTHETIQUE
- BALNEOTHERAPIE
- MEDIATHEQUE
- ENTRETIEN DES VEHICULES
- LES ANNIVERSAIRES

ACTIVITES SPORTIVES



AUTRES ACTIVITES

- Automne du cinéma : de 10 à 15 personnes tous les 15 jours
- Inter-centres : 7 personnes une fois par mois
- Atelier animaux avec AZEA une fois par mois
- Spectacle présenté par la plupart des personnes accueilli suite aux ateliers d'expression qui ont lieu toute l'année
- Sortie collective festive une fois par an : Disney Land Paris
- Transferts (5 en 2018)

COMITE DES FETES

- Galette des rois le 19 janvier
- Animation fêtes de Pâques le 5 avril
- Fête champêtre le 23 juin
- Fête d'Halloween le 30 octobre
- Fête de fin d'année le 20 décembre

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

29 Mars – 21 juin – 25 octobre Nouvelles élections en 2019

Résidence « La Beaugeardière » - Constitution du CVS 2019-2022

Collège Famille	Mr MARAIS Christian	Titulaire	Représentant des Familles des Personnes Accueillies en Accueil de Jour
	Mr NICOLAS François	Titulaire	Représentant des Familles des Personnes Accueillies en Foyer de Vie
Collège Tuteur	Mr GANDAIS Jean-Claude	Titulaire	Représentant des Tuteurs des Personnes Accueillies en Accueil de Jour
	Mme LESIEUR Murielle	Suppléante	Représentant des Tuteurs des Personnes Accueillies en Foyer de Vie
	Mme REBOURS	Titulaire	Représentant du Personnel
Collège du Personnel	Mme GOMEZ Aurore	Titulaire	Représentante du CA de l'Association La Corne d'Or
Collège Association	Mme DULISCOUËT	Titulaire	Représentant des Personnes Accueillies en Accueil de Jour
Collège Résident	Mme MARAIS Clémence	Présidente	Représentant des Personnes Accueillies en Foyer de Vie
	Mme RITAINE Bernadette	Suppléante	Représentant des Personnes Accueillies en Accueil de Jour
	Mr CHATELAIN Loïc	Suppléant	Représentant des Personnes Accueillies en Foyer de Vie
	Mme LEROUX Tiphaine	Secrétaire	

LES OBSTACLES RENCONTRES

- Un manque d'interdisciplinarité au sein de l'équipe
- Un nombre important de personnes accueillies qui présentent une déficience avec des troubles associés envahissants du comportement
- Un manque de formation des équipes dans la gestion des « crises » et de façon général des publics atypiques
- Une insuffisance en nombre de personnel au regard des problèmes de la population accueillie
- Une hétérogénéité des personnes accueillies
- La régression des compétences des personnes accueillies
- Le manque d'espaces collectifs pour les activités et/ou pour des activités individualisées
- Le départ du médecin de Randonnai, médecin traitant sans qu'aucun autre médecin n'ai pris le relai
- Une insuffisance de relais psychiatriques
- Habitudes d'infantilisation qui génèrent des frustrations ou de l'instabilité affective
- Le mimétisme des situations critiques
- Les difficultés de gérer des personnes en errance (refus de leur part de participer aux activités)
- Les difficultés de travailler parfois avec les mandataires judiciaires
- L'absence de traçabilité antérieure

LES POINTS DE FORCE

- Mobilisation de tous les personnels sur le changement de pratiques
- Confiance dans l'équipe de direction et le sens donné au projet
- Constitution d'un comité d direction cohérent et motivé
- Service de comptabilité performant avec des outils de contrôle de gestion
- Division des tâches clairement identifiée
- Diversité des activités
- Qualité des projets culturels de l'Espace des Arts
- Qualité de l'environnement
- Engagement dans la formation
- Ouverture sur le partenariat
- Mise en place de procédures structurantes tant pour les professionnels que les personnes accueillies



Espace des Arts, Structure culturelle

ESPACE DES ARTS STRUCTURE CULTURELLE

L'Espace des Arts est un véritable lieu d'innovation artistique et sociale implanté en milieu rural.

Créé au cœur du foyer occupationnel de la Beaugeardière en septembre 2007, l'Espace des Arts propose des **résidences de création et de médiation** tout en œuvrant à **l'inclusion des personnes en situation de handicap** mental et/ou cognitif. La diversité et l'exigence définissent le socle de sa ligne artistique.

Profondément ancré dans les valeurs **humanistes** de l'Association La Corne d'Or qui place la personne humaine et son épanouissement au-dessus de toutes autres valeurs, l'Espace des Arts développe des actions culturelles afin de contribuer à la **construction personnelle et à l'émancipation de chacun**.

Les artistes, les habitants du territoire, les « mondes » du handicap, de l'enfance et de l'adolescence se croisent, s'appréhendent, se rencontrent, s'enrichissent et se transforment les uns les autres.

AU CŒUR D'UNE SAISON

Actions 2018

- 8 résidences de création et de médiation (2017 : 8)
- 1 spectacle avec stage de médiation (2017 : 3)
- 6 résidences d'artistes, dont 5 arts plastiques et une danse/vidéo :
Périg VILLERBU – Françoise PACE – Sarah LEVEQUE – Olivier THIEBAUT –
Amélie DELAUNAY – Cie MMNM
 - 6 résidences d'artiste et diffusions : Mon Parc a 20 ans PNR – D'une rive à l'autre avec Cie Hamsa – 220 volts avec Cie Propos – IN/OUT avec Françoise PACE – Portraits avec le FDAC

AU CŒUR D'UNE SAISON

SOIT 11 PROJETS ARTISTIQUES
420 Heures d'atelier
13 artistes



Ateliers de pratiques artistiques

Titre projet	Discipline	Public atelier
Tricot graff	Tricot graffiti	Adultes en situation de handicap du foyer de vie et de l'accueil de jour La Beaugeardi��
M��diath��que	Pluridisciplinaire	
Caf�� discussion	Expression orale	
Encore et en corps	Modelage	
On compte sur vous	Conte	
Atelier photo nature	Photographie	
Je suis capable de...	Photographie	

Sorties culturelles

- 16 spectacles vivants
- 14 expositions



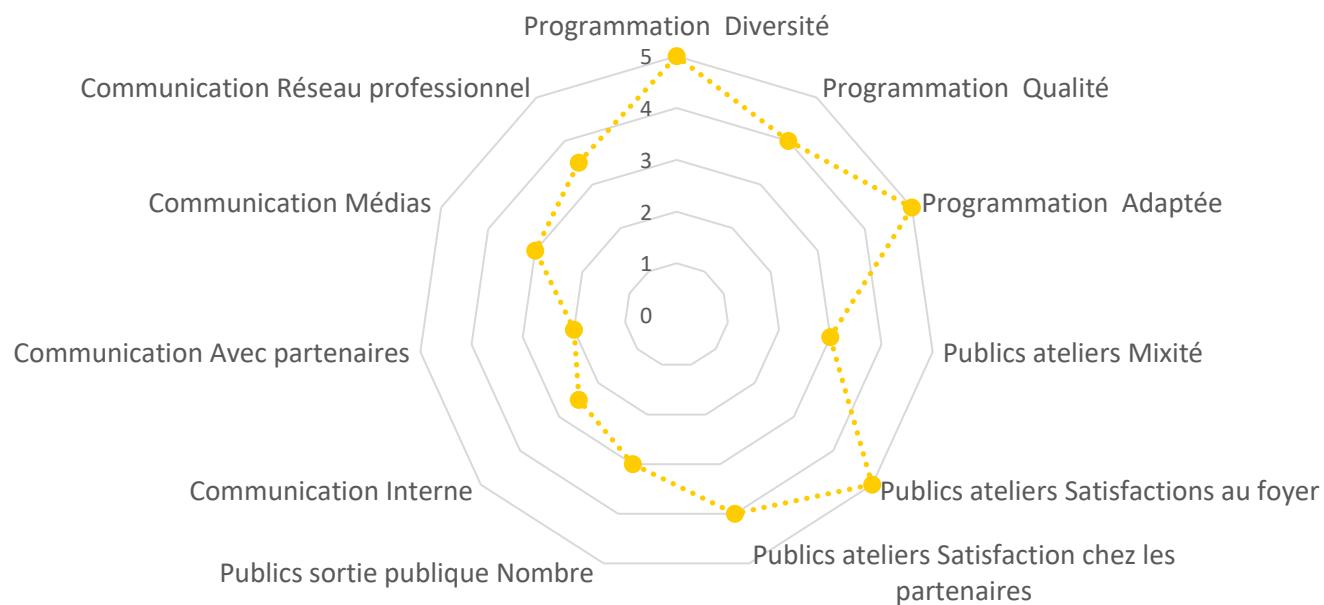
84 sorties culturelles + 2 ateliers complémentaires

823 entrées pour 47 résidents + 109 entrées
pour 89 publics partenaires





Points forts



Points faibles

Quelle relation avec
nos partenaires ?

Perte de publics sur
les temps
d'ouverture

Points forts

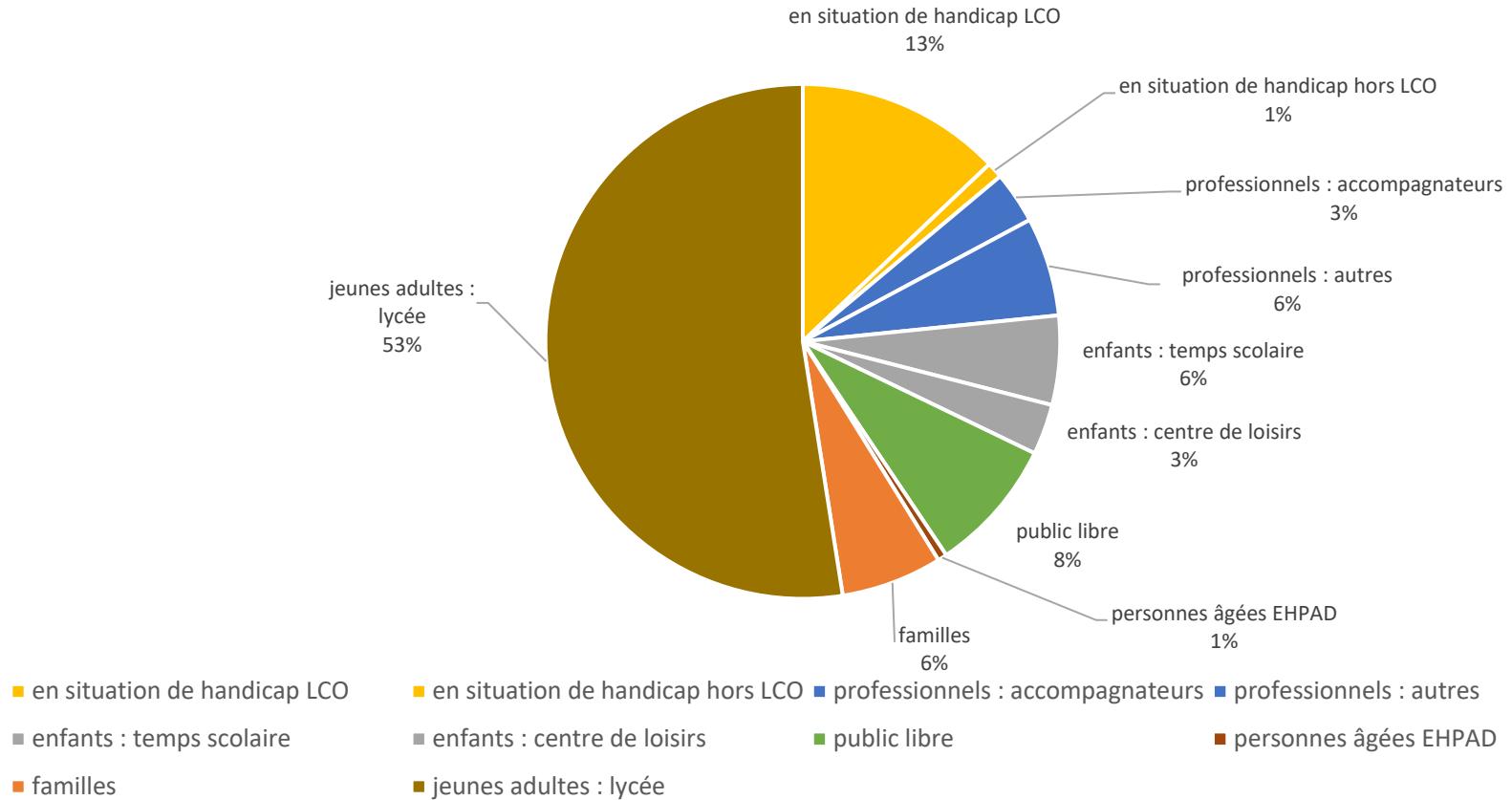
Liens renforcés avec
le foyer

Réseau
professionnel

Programmation de
qualité et adaptée

Quelques chiffres Fréquentation

Publics touchés lors des diffusions



Quelques chiffres Fréquentation

TOTAL PUBLIC ATELIER concernant les RÉSIDENCES D'ARTISTES ET LES STAGES DE MÉDIATION

304 personnes touchées

TOTAL PUBLIC DIFFUSION concernant les RÉSIDENCES D'ARTISTES ET LES STAGES DE MÉDIATION

3414 entrées

Dont 127 entrées enfants de centre de loisirs (Longny, Bois de la pierre, Randonnai), 89 familles dont 20 à la fête de la Beaugeardièr (soit environ 220 entrées)

Perspectives

Les activités de créations et de médiations artistiques s'inscrivent concrètement dans le parcours individualisé de chacune des personnes en situation de handicap accompagnée à la Résidence de la Beaugeardière et participent formellement à son projet d'accompagnement global.

CONCLUSION

2018 marque une évolution positive de l'activité de l'association. Il était nécessaire de clarifier les liens entre la structure médicosociale et la structure culturelle qui répondent en complémentarité aux besoins des personnes en situation de handicap.

Le travail éducatif quotidien conduit par l'équipe éducative est souvent invisible à l'extérieur, au contraire du travail culturel plus souvent valorisé par des événements festifs. Du coup, un ressenti d'insuffisance de reconnaissance de ce travail éducatif avait pu créer des tensions dans le fonctionnement des deux structures. La complémentarité qui se met en place favorise l'épanouissement des personnes accueillies qui ne souffrent plus d'un complexe de loyauté vis-à-vis des uns ou des autres. Chacun met ses compétences au service des projets individuels de chaque personne en situation de handicap stimulant en concertation leurs compétences afin d'aider chaque personne à développer son autonomie et prendre sa place dans notre société.

Certes la personne déficiente intellectuelle est vulnérable du fait de son handicap mais en mettant en place des outils adaptés, souvent très individualisés, nous aidons la personne à compenser celui-ci. Si elle ne comprend pas toujours ce qui la met à la marge, elle accepte peu à peu son handicap et devient acteur de sa vie. L'accompagnement est indispensable mais il devient différent de la prise en charge, offrant la liberté quand c'est possible de choisir sa vie.

Je tiens à remercier chaque membre de cette équipe qui m'a fait confiance pour opérer les changements nécessaires de leurs pratiques professionnelles, pour défaire les habitudes parfois infantilisantes au profit de pratiques par objectif. J'ai conscience de l'effort consenti par chacun pour inscrire leur travail dans un sens concerté. Cela implique de confronter les points de vue en acceptant de prendre la distance professionnelle nécessaire à la remise en question et accepter la critique comme une constante du processus d'évaluation qui permet d'être sur le chemin de l'amélioration continue.

Ces rapports d'activité ne mettent pas en lumière toutes les interactions que nous avons pu construire avec les partenaires au profit de la nécessité de travailler en collaboration dans l'intérêt des personnes accueillies avec parfois des points de vue ou des cultures complètement différents.

Les familles en premier lieu : leur affection est la priorité dans la construction de la stabilité des personnes en situation de handicap. Pourtant celle-ci ne doit pas se confondre avec une surprotection et un déni de leurs capacités et de leurs droits notamment dans leur fonction d'adulte. Je sais que les familles ont, elles aussi, dû accepter les changements que j'ai opéré en posant du cadre dans l'organisation des absences, du suivi médical, de leurs obligations dans leur fonction de mandataire judiciaire et d'autres habitudes parfois ritualisées dans la relation avec leur enfant. J'ai constaté une participation en augmentation des familles aux réunions d'échanges et une plus libre expression. Cela a construit au fil du temps une confiance mutuelle au profit des personnes accueillies et évite les tensions ou les contradictions familles/établissement. La dynamique du Conseil de Vie Sociale en est l'exemple.

Les autorités de tutelle, dans le cadre du changement des équipes et des organisations restent un soutien majeur de nos projets.

Les mandataires judiciaires qui accompagnent au quotidien les majeurs vulnérables. Nous avons tenté de construire un conventionnement avec les organismes de tutelle concernant les droits des personnes accueillies au sein de notre établissement. L'UDAF a répondu favorablement, avec l'ATMPO les relations sont plus complexes. Nous rappelons aux parents l'intérêt de protéger leurs enfants par une mesure de protection, allégée aujourd'hui sur le plan juridique « l'habilitation familiale »

Les acteurs sanitaires, médecins, spécialistes qui sur notre territoire sont en nombre insuffisants, auxquels nous devons faire comprendre qu'à partir d'une communication adaptée, les personnes en situation de handicap sont des patients comme les autres. Ils confondent parfois établissement médico-social et établissement sanitaire, estimant que les professionnels de la résidence sont en capacité d'accompagner médicalement alors que ce ne sont pas les missions d'un foyer de vie. Nous avons eu également des relations tendues parfois avec les médecins du CPO sur L'Aigle qui se sont apaisées après avoir rencontré à plusieurs reprises les responsables et qu'ils soient venu découvrir les lieux. Nous avons par ailleurs depuis un partenariat avec le CMP qui nous met à disposition un infirmier deux heures par semaines.

Les acteurs du médico-social avec lesquels Mme NUGUES travaille à construire un réseau de relai et de soutien dans les orientations à venir mais aussi à l'occasion de rencontres inter-établissements ou d'échanges de pratiques.

Les acteurs culturels avec lesquels Mme CHEVANNE a réussi à construire un réseau solide et reconnaissant de nos savoir-faire, qu'il s'agisse des artistes, des structures ou des services culturels

Les prestataires avec le soutien de Mme THERY nous construisons des relations de confiance. En effet, la gestion des bâtiments, des matériels nécessite avec le temps un suivi très chronophage. L'intervention rapide et de qualité des prestataires permettent de répondre aux besoins et au confort des personnes accueillies. L'avancée en âge des personnes renforcent ce besoin d'un accompagnement de proximité pour les tâches que les personnes accueillies exerçaient avant comme l'entretien du linge, du ménage, des espaces verts par exemple. Pour permettre aux accompagnants de rester dans leur mission éducative, ces tâches sont de plus en plus externalisées.

Les habitants qui partagent des rencontres avec les personnes accueillies de la Beaugeardière dans leur vie quotidienne. Pour certains cette ouverture est une richesse mutuelle, pour d'autres elle est source d'angoisse. Nous travaillons à l'inclusion et celle-ci signifie aussi un dialogue avec les habitants qui doivent accepter la personne en situation de handicap comme faisant partie de leur communauté avec des droits et des devoirs. Ils doivent s'autoriser à signaler un comportement non conforme y compris directement à la personne, quand ils assistent à des faits non adaptés.

ORIENTATIONS 2019

Au regard de cette conclusion, 2019 est une année où les changements qui se sont opérés doivent s'inscrire dans la stabilité.

Une structuration des activités proposées à partir de fiches projets est déjà mise en place. Nous avons à définir des protocoles plus précis dans le choix de ces activités dans un budget contraint avec des objectifs plus précis et différenciés pour les personnes qui viennent à la journée ou celles qui résident au foyer. Les activités sont les outils qui permettent les apprentissages. Elles ne sont donc pas toujours ludiques ou divertissantes mais toujours éducatives. L'écriture du projet d'établissement a dû être reportée, il sera formalisé cette année.

Nous avons commencé à travailler sur l'évaluation des compétences à partir de la réflexion du travail SERAFIN PH en identifiant plus précisément les besoins et les prestations nécessaires sur la base de la nouvelle nomenclature.

Au regard de cette conclusion, 2019 est une année où les changements qui se sont opérés doivent s'inscrire dans la stabilité.

Une structuration des activités proposées à partir de fiches projets est déjà mise en place. Nous avons à définir des protocoles plus précis dans le choix de ces activités dans un budget contraint avec des objectifs plus précis et différenciés pour les personnes qui viennent à la journée ou celles qui résident au foyer. Les activités sont les outils qui permettent les apprentissages. Elles ne sont donc pas toujours ludiques ou divertissantes mais toujours éducatives. L'écriture du projet d'établissement a dû être reportée, il sera formalisé cette année.

Nous avons commencé à travailler sur l'évaluation des compétences à partir de la réflexion du travail SERAFIN PH en identifiant plus précisément les besoins et les prestations nécessaires sur la base de la nouvelle nomenclature.

Nous avons embauché à temps partiel un médecin psychiatre pour mieux diagnostiquer les pathologies, provoquant des troubles du comportement. Sa présence hebdomadaire permet de mieux cerner ces troubles, de les analyser dans le contexte de leur vie quotidienne. Son regard d'expert ouvre la réflexion avec les équipes sur les moyens à développer pour contenir les comportements à risque et augmenter le lien de confiance avec les médecins psychiatres de secteur.

Nous avons engagé un travail de diagnostic sur la gestion des ressources humaines avec le cabinet FINAXIM dans le cadre d'un financement d'UNIFAF. Ce diagnostic doit conduire à des préconisations notamment dans la rédaction des fiches de poste et de l'organisation des services. L'accueil et le secrétariat, sont le premier axe, le second concerne le service paramédical. Concernant ce dernier, il est particulièrement sensible dans notre contexte territorial en l'absence de médecin traitant. Nous avons confié la gestion des piluliers à la pharmacie de Randonnai, et mis en place des protocoles précis pour éviter aux équipes des risques judiciaires compte tenu du glissement de tâches lié à cette carence. Nous souhaitons un service coordonné par l'infirmière qui travaille en collaboration avec les acteurs à l'interne (psychiatre, psychologues, aides-soignantes) et de l'externe pour construire un réseau qui tend au développement des nouvelles technologies à mettre en œuvre pour assurer la qualité de la santé des personnes que nous accompagnons.

Nous constituons un collectif de réflexion pour clarifier les objectifs de l'Espace des Arts au profit de l'épanouissement des personnes en situation de handicap et leur inclusion sur leur territoire de vie. Cette réflexion a débouché sur l'écriture d'un document favorisant la compréhension de cet outil innovant et sans autre exemple à notre connaissance. Parce que chaque jour, nous pouvons identifier les vertus d'un tel projet, nous souhaitons mieux le faire connaître et faire de cette spécificité le blason de la Corne d'Or. Nous espérons convaincre les financeurs, les mécènes ou les donateurs à soutenir cette action qui pose un regard nouveau sur la manière d'accompagner les personnes porteuses d'un handicap.

- 2019 sera aussi l'année de la pose de la première pierre pour l'agrandissement du foyer. Notre propriétaire Orne Habitat s'engage à construire environ 200 m² pour améliorer le confort des personnes accueillies. Une réhabilitation dans l'aile droite du rez-de-chaussée et la construction de salles d'activités vont favoriser le vivre ensemble et apporter plus de sérénité

Nous disposons toujours de l'espace naturel qui hébergeait avant quelques animaux, nous espérons à moyen terme y développer un projet citoyen et peut-être rêver d'un jardin extraordinaire....